



FOCUS

volume 10, numéro 2

2012

Message de la présidente

Élection auprès des ORPSO

Message de la registraire et directrice générale

Compte-rendu du Conseil

Trousse sur la collaboration interprofessionnelle des ORPSO

Appel de cours de recyclage

Remboursement du perfectionnement professionnel

Nouvelles sur la réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical

Relations avec les membres de l'OTLMO

Programme consultatif sur la pratique professionnelle

Rapport annuel de l'OTLMO

Collaboration interprofessionnelle en action

Publication du document sur l'amélioration du professionnalisme

Présentations faites par le personnel de l'OTLMO

Membres du Conseil de l'OTLMO

Membres de comités non membres du Conseil 2012 (MCNC)

Reconnaissance des titres de compétences étrangers

Message de la présidente

Denise Evanovitch, TLM

Présidente



« Individuellement, nous sommes une goutte d'eau. Ensemble, nous formons un océan. »

- Ryunosuke Satoro,
poète japonais

Tout comme les autres professions, on demande depuis longtemps aux professionnels du secteur de la santé de travailler en équipe, au sein des départements, des unités, des services ou des programmes, parce qu'ils font un travail similaire ou qu'ils travaillent pour atteindre les mêmes objectifs.

Au cours des cinq dernières années, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) a fait de l'augmentation de la collaboration interprofessionnelle, qui est une approche multidisciplinaire et collaborative aux soins, une priorité pour l'ensemble du secteur des soins de santé.

Quel que soit le moment où vous avez commencé à travailler dans le domaine de la santé, vous aurez composé avec les problèmes de rareté des ressources et de réduction de personnel. On a démontré que la collaboration

Message de la présidente (suite)

interprofessionnelle habilitait les professionnels et les patients, ce qui a mené à la prestation de soins optimaux et à l'augmentation de la satisfaction des soignants.

Comme dans toute profession, une bonne communication est essentielle au succès du travail d'équipe. Pour offrir des soins axés sur le patient, nous, à titre de fournisseurs de soins de santé, devons connaître notre rôle et communiquer notre expertise et nos attentes aux patients et aux autres professionnels. Quand nous comprenons tous nos besoins et nos capacités, nous apprenons les uns des autres, nous nous respectons mutuellement et nous engendrons une culture de collaboration. Nous sommes plus efficaces et nous prenons les meilleures décisions quand nous travaillons ensemble et faisons participer les autres.

Dans ma propre pratique professionnelle, j'ai vu des technologistes de laboratoire médical (TLM) et d'autres

professionnels de la santé travailler ensemble pour résoudre des problèmes qui touchent les patients, le personnel et les bénévoles. Nous avons réussi parce que chaque membre de l'équipe était responsable, disposé à écouter l'opinion de l'autre et respectueux des diverses compétences et expertises de chacun. Nous avons trouvé des solutions parce que nous avons établi la confiance au sein de l'équipe, renforcé notre processus décisionnel clinique dans l'ensemble des disciplines, et ce, afin de rehausser les soins aux patients.

Nous ajoutons de la valeur à notre travail quand nous trouvons des moyens de partager des idées, des expériences, des aptitudes et des compétences. Profitez de chaque occasion de collaboration interprofessionnelle qui se présente. Vous rehaussez votre pratique ainsi que les soins aux patients.

Kathy Wilkie, de l'OTLMO, élue administratrice auprès des ORPSO

En mai dernier, les Ordres de réglementation des professions de la santé de l'Ontario (ORPSO) ont annoncé l'élection de Kathy Wilkie, registraire et directrice générale de l'OTLMO à l'un des postes d'administrateurs.

Les ORPSO sont constitués de 21 ordres de réglementation des professions de la santé de l'Ontario, qui régissent plus de 260 000 professionnels de la santé et cinq conseils transitoires des ordres qui régleront bientôt les membres de ces professions. Les ordres appuient ces professionnels de la santé qui offrent aux Ontariens et Ontariennes des soins de santé sécuritaires, compétents et éthiques, et ils les tiennent responsables de leur conduite et de leur pratique.

Message de la registraire et directrice générale

Kathy Wilkie, BHA, TLM

Registraire et directrice générale



Pour réussir en tant qu'équipe, chaque membre doit être reconnu pour ses compétences.

- Mitchell Caplan

Depuis 2009, année de l'adoption du projet de loi 179, *Loi modifiant des lois en ce qui concerne les professions de la santé réglementées* par le gouvernement de l'Ontario, les ordres de réglementation des professions de la santé ont dû encourager la collaboration interprofessionnelle et régir la manière de l'atteindre dans l'intérêt de la protection du public.

L'OTLMO a réagi en élaborant le document sur les principes communs relatifs aux soins interprofessionnels (*Common Principles of Interprofessional Care*) ainsi que plusieurs initiatives et mesures visant à promouvoir et à faire avancer la collaboration interprofessionnelle.

En tant que membre du conseil d'administration des Ordres de réglementation des professions de la santé de l'Ontario (voir l'article à la page 2), je peux affirmer que tous les ordres réglementant des professionnels de la santé ont comme priorité d'élaborer d'autres pratiques sur la collaboration interprofessionnelle.

Dans ce numéro, vous en apprendrez davantage au sujet de la trousse sur la collaboration interprofessionnelle conçue par le personnel des Ordres de réglementation (voir l'article à la page 5) pour appuyer les membres de l'équipe de santé à offrir des soins axés sur le patient les meilleurs qui soient.

L'OTLMO travaille également avec ProfessionsSantéOntario, l'agence provinciale qui veille à ce que les Ontariens et Ontariennes aient accès au bon nombre et au bon mélange de professionnels des soins de santé qualifiés. ProfessionsSantéOntario collabore avec les ordres de réglementation pour « donner aux prestataires de soins des rôles nouveaux et élargis afin d'accroître leur nombre dans le domaine des soins de santé et de s'appuyer sur les compétences de celles et ceux qui font déjà partie du système ». À la page 13, vous trouverez un article sur la présentation faite par l'OTLMO pour ProfessionsSantéOntario à l'intention des professionnels formés à l'étranger.

Les partenaires du système de santé, comme l'OTLMO, ont convenu d'harmoniser les ressources afin d'encourager la collaboration interprofessionnelle, de permettre aux secteurs d'intégrer la collaboration interprofessionnelle à la « pratique, à l'éducation, à la politique et à la recherche ». Je suis persuadée que les professionnels autoréglementés de la profession de la technologie de laboratoire médical vivent ces idéaux et contribuent à offrir les soins les plus sécuritaires possible.

Compte-rendu du Conseil

Le Conseil de l'OTLMO s'est réuni le 7 mai 2012

- On a informé le Conseil du document de position sur l'amélioration du professionnalisme.
- Le Conseil a approuvé le rapport annuel 2011 de l'OTLMO.
- Le Conseil a reçu de la registraire et directrice générale l'interprétation des finalités pour 2012 et a été informé du plan de fonctionnement stratégique de 2012.
- Le Conseil a introduit le concept de carte de pointage pour la gouvernance.
- On a soumis au Conseil une première version du cadre stratégique pour 2012.
- Le vérificateur financier a été nommé pour 2012.
- On a réalisé l'examen stratégique ordinaire de deux politiques portant sur les limites de l'exécutif.
- On a effectué un examen stratégique ordinaire pour certaines politiques touchant le processus de gouvernance du Conseil.
- La registraire et directrice générale a présenté certains rapports sur les limites de l'exécutif.
- Le Conseil a profité d'une séance d'orientation sur le processus de réunion et la gestion des risques pour la gouvernance.

L'OTLMO partage les connaissances sur la gouvernance



Kathy Wilkie, registraire et directrice générale de l'OTLMO (à gauche) a fait une présentation dans le cadre de la conférence de 2012 de l'International Policy Governance® Association (IPGA) en juin dernier. L'IPGA est un forum pour une gouvernance responsable et éthique par les organismes tels que l'OTLMO, qui utilisent le système Policy Governance®.

Aide pour les problèmes de collaboration interprofessionnelle : Les ORPSO et les ordres conçoivent une trousse d'outils

Les Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario (ORPSO) commanditent un projet visant à aider les équipes interprofessionnelles à coordonner les soins en fonction des champs d'application élargis (et qui se chevauchent) et des autorités établies par la *Loi modifiant des lois sur les professions de la santé réglementées*.

Composé de 21 ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario et de cinq conseils transitoires pour les ordres qui régleront bientôt les membres de ces professions, les ORPSO offrent une tribune pour la collaboration sur les questions de réglementation d'intérêt et d'avantages mutuels.

Le personnel de certains ordres, dont l'OTLMO, travaille à l'élaboration d'une trousse afin de fournir un cadre en fonction duquel les équipes interprofessionnelles pourront rapidement et en toute sécurité résoudre les questions touchant les responsabilités et les rôles individuels ou professionnels. Les outils pourront être adaptés aux circonstances uniques relatives au point de service et aideront les membres de l'équipe, sans leur en donner l'ordre, à prendre des décisions sur les points suivants :

- la tenue de dossiers;
- le transfert de soins;
- la prestation d'éléments particuliers des soins aux patients.

Tous les professionnels de la santé auront accès à cette ressource en ligne, qui compte trois parties, dont une liste de vérification, une foire aux questions (FAQ) et un tableau exhaustif de tous les champs d'application, des actes contrôlés autorisés et des liens vers les politiques ou les normes pertinentes de l'ordre de chaque profession de la santé réglementée en Ontario.

La liste de vérification sera fondée sur des jalons axés sur les patients. L'équipe (ou le responsable de l'équipe) devra déterminer des points d'examen essentiels (« jalons ») pouvant survenir au cours d'un traitement. Après avoir déterminé les jalons, au fur et à mesure qu'ils surviennent, l'équipe devra examiner une liste de vérification de « questions essentielles » pour s'assurer d'avoir envisagé les aspects du traitement connus pour contribuer à la sécurité du patient selon un modèle interprofessionnel de prestation de soins. Les équipes peuvent utiliser la liste de vérification générale pour s'assurer que les questions ont été répondues, mais pas pour fournir les réponses aux questions (p. ex. après l'obtention du consentement au traitement, l'équipe peut estimer que ce point a été abordé de façon satisfaisante après qu'un protocole visant l'obtention du consentement) a été établi.

La liste de vérification peut être utilisée « telle quelle », être adaptée au point de service, ou bien servir d'outil de planification au moment d'élaborer des directives médicales ou des plans d'action touchant la santé de la population. Les équipes peuvent adapter la liste en indiquant comment chaque point sera réalisé (par exemple, « L'IA Smith obtiendra le consentement au traitement au jalon « X »).

La trousse sera lancée à l'automne 2012 sur le site Web des ORPSO, à l'adresse www.regulatedhealthprofessions.on.ca. Surveillez le bulletin FOCUS (www.cmlto.com) pour obtenir de plus amples renseignements.

Appel de cours de recyclage

Le Comité d'inscription de l'OTLMO lance un appel de cours de recyclage supplémentaires auprès des membres afin d'augmenter sa liste de cours de recyclage approuvés.

Une personne qui présente une demande pour la catégorie de membre en exercice, mais qui ne peut démontrer un engagement actif dans la profession au cours des trois années précédentes, ou un membre non en exercice qui veut changer sa catégorie d'inscription pour membre en exercice peut devoir suivre un certain nombre d'heures de cours de recyclage. Pour être approuvé, un cours doit satisfaire aux conditions suivantes :

- la matière doit être pertinente à la technologie de laboratoire médical;
- avoir une composante d'examen final surveillé ou d'évaluation officielle, donnant droit à des

notes ou à des crédits, qui porte sur les éléments fondamentaux de la matière.

Pour présenter un cours au Comité d'inscription aux fins d'examen, veuillez envoyer par courriel, à mail@cmlto.com, les renseignements suivants sur le cours :

- Nom du cours;
- Nom de l'établissement d'enseignement;
- Description du cours;
- Type d'enseignement – en personne, formation à distance;
- Nombre d'heures de formation;
- Lien vers la description du cours sur le site Web de l'établissement d'enseignement.

Une liste à jour des cours de recyclage sera publiée plus tard cette année sur le site www.cmlto.com.

Perfectionnement professionnel : obtenez un remboursement



Gracieuseté : ProfessionsSantéOntario

Le perfectionnement professionnel continu est une partie essentielle de la pratique professionnelle d'un TLM. Le gouvernement de l'Ontario continue d'offrir, par l'entremise de ProfessionsSantéOntario, une aide financière aux professionnels de la santé grâce au Fonds pour le perfectionnement des professionnels paramédicaux.

Les membres en exercice de neuf professions

paramédicales admissibles peuvent demander le remboursement de frais de cours et de programmes de perfectionnement professionnel (PP) pour un montant maximal de 1 500 \$. Nous incitons les TLM à présenter une demande de remboursement jusqu'à concurrence de 1 500 \$ pour les activités de perfectionnement professionnel réalisées entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012. Vous pouvez obtenir le Formulaire de demande et le Guide des demandes pour les fonds 2012-2013, en plus d'avoir accès à la Bibliothèque électronique de Santé, sur le site Web du FPPP à www.ahpdf.ca/fr/home.

Veuillez prendre note d'une nouvelle exigence de demande du FPPP : les personnes doivent soumettre une demande dans les 90 jours après la date d'achèvement de l'activité ou du cours de PP, ou au plus tard le 31 mars 2013, selon la première éventualité.

Avez-vous essayé le nouveau portfolio professionnel?

Dans le cadre de ses efforts afin d'offrir aux membres un plus grand nombre de services en ligne, l'OTLMO a remanié son portfolio professionnel. Il est maintenant disponible en ligne dans un format PDF à remplir et à sauvegarder en direct, et il comprend les caractéristiques utiles suivantes :

- des listes déroulantes;
- un espace de texte à lignes multiples déroulant et non restreint;
- des commentaires et des outils de balisage activés pour l'annotation de texte;
- des champs obligatoires aux fins de vérification;
- l'addition automatique des heures pour les registres d'activités particuliers;
- le grand total des heures consignées pour le suivi du perfectionnement professionnel;
- des pages supplémentaires du Registre d'activités de perfectionnement professionnel disponibles à cmlto.com;
- un bouton Soumettre pour faciliter la transmission par courriel;
- un lien intégré vers cmlto-onlineservices.com pour la mise à jour des renseignements personnels.

Le portfolio professionnel aide les membres à maintenir l'excellence dans la profession en faisant la promotion de l'autoréflexion et du perfectionnement continu. Tous les membres en exercice doivent maintenir un portfolio professionnel. Alors, commencez dès aujourd'hui!

Date	Article Title	Author Name	Article Year	Hours of Study	Article Topic	Learning Line
01/01	Testing for Tuberculosis	ADCP	2011	1.00	Tuberculosis	Topic 1
01/01	A practical strategy to reduce the risk of patient harm...	AABB	2011	1.00	Patient Safety	Topic 2
01/01	Isolation precautions from near or asymptomatic...	AABB	2011	1.00	Infection Control	Topic 3
01/01	Detection of arthropod resistance in sandfly...	ADCP	2011	1.00	Parasitology	No
01/01	Neglected tropical diseases	ADCP	2011	1.00	Tropical Diseases	Topic 4
01/01	ADU (Antigen) and...	ADCP	2011	1.00	Immunology	No
01/01	Autism: A review...	ADCP	2011	1.75	Psychology	Topic 5

Nouvelles sur la réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical

L'OTLMO poursuit la réglementation des adjoints de laboratoire médical et des techniciens de laboratoire médical dans l'intérêt de la sécurité du public, car selon les commentaires reçus des membres et des autres intervenants de l'OTLMO, ceux-ci estiment que la réglementation est dans le meilleur intérêt de la sécurité du public.

Cette année, l'OTLMO se concentrera sur les prochaines étapes de la conception d'un tableau volontaire des adjoints de laboratoire médical et des techniciens de laboratoire médical. À sa réunion de novembre 2011, le Conseil a adopté les critères de ce tableau. D'autres renseignements seront disponibles tout au long de 2012.

L'OTLMO a besoin de votre aide!

Suggérez aux adjoints de laboratoire médical et aux techniciens de laboratoire médical que vous connaissez de s'inscrire sur le site Web de la réglementation des adjoints de laboratoire médical et des techniciens de laboratoire médical, à l'adresse www.cmlto-onlineservices.com/mlat, afin de recevoir les mises à jour électroniques.

Relations avec les membres

L'OTLMO apprécie les idées et les commentaires formulés par les membres sur les programmes, les services et l'orientation stratégiques. Tout au long de l'année, il s'engage auprès des membres de la province, et les écoute, de la manière suivante :

- les publications comme FOCUS, les messages électroniques portant sur des sujets particuliers et le rapport annuel de l'Ordre;
- les discussions découlant des demandes téléphoniques ou électroniques portant sur un large éventail de sujets liés à la pratique professionnelle (voir l'article à la page 9 pour obtenir des renseignements sur les ressources pour l'orientation de la pratique professionnelle);
- des présentations aux membres sur des objectifs stratégiques spécifiques (Programme d'assurance de la qualité, réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical, amélioration du professionnalisme).

L'engagement auprès des membres est une attente de l'OTLMO. La *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* décrit les « objets » d'un ordre, qui sont les attentes que le ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario a envers les ordres de réglementation des professions de la santé. Trois de ces objets portent spécifiquement sur la relation entre l'ordre et ses membres :

- Promouvoir et améliorer les rapports entre l'ordre et ses membres, d'autres ordres de professions de la santé, des intervenants clés et le public.

- Promouvoir une collaboration interprofessionnelle avec les autres ordres de professions de la santé.
- Élaborer et maintenir des normes et des programmes afin de promouvoir l'aptitude des membres à s'adapter aux changements qui se produisent au sein de leur profession, aux avancées technologiques et à d'autres questions d'actualité

Une communication efficace signifie écouter les membres et transmettre l'information la plus appropriée afin d'orienter la pratique professionnelle en évolution dans le meilleur intérêt des soins offerts aux patients. La mission, la vision et les valeurs (professionnalisme, équité, intégrité, responsabilité et collaboration) de l'OTLMO sous-tendent et orientent tous les membres du personnel pour qu'ils assurent le professionnalisme dans toutes les interactions avec les membres.

L'OTLMO est toujours ouvert aux commentaires sur ses programmes et ses initiatives, et accueille la possibilité de faire participer les membres. Veuillez envoyer un courriel à mail@cmfmo.com pour faire part de vos commentaires ou de vos questions sur la pratique professionnelle, ou pour demander que l'OTLMO se rende à votre établissement pour discuter avec vous et vos collègues.

OTLMO : Programme consultatif sur la pratique professionnelle

Les membres, les employeurs, le public et les intervenants cherchent souvent des renseignements et des conseils sur des questions touchant la réglementation de la profession de la technologie de laboratoire médical. L'OTLMO offre des conseils sur la manière dont les questions suivantes influencent la pratique professionnelle des TLM :

- La *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementée* (LPSR), *Loi de 1991 sur la technologie de laboratoire médical* et les règlements connexes;
- les normes d'exercice, le champ d'exercice et le Code de déontologie des TLM;
- les lignes directrices sur la pratique professionnelle de l'OTLMO;
- les programmes et les services de l'OTLMO, comme l'inscription, l'assurance de la qualité et la conduite professionnelle;
- les initiatives ou les énoncés de position du conseil de l'OTLMO.



Les membres du personnel de l'Ordre répondent aux demandes d'information formulées par les professionnels dans les trois jours ouvrables. Ces demandes font l'objet d'un suivi afin de déterminer les tendances et les thèmes, ce qui aide l'Ordre à déterminer les ressources et l'information que les TLM trouvent utiles.

Les problèmes liés à la pratique professionnelle propres aux milieux de pratique particuliers, comme les politiques et les procédures d'un laboratoire, les règles de gestion de la main-d'œuvre ou les règlements sur les ressources humaines, dépassent la portée de l'aide que peut offrir l'OTLMO.

Nous invitons les membres qui souhaitent obtenir des conseils sur la pratique relativement à des problèmes touchant la législation ou la réglementation, les normes, les lignes directrices et les programmes de l'OTLMO, à acheminer leur demande aux services aux membres, aux numéros 416-861-9605 ou 1-800-323-9672, ou par courriel à practiceadvice@cmlto.com.

Publication du rapport annuel 2011 de l'OTLMO

Le rapport annuel 2011 de l'OTLMO est maintenant disponible en ligne à www.cmlto.com. Téléchargez-le dès aujourd'hui pour connaître les objectifs atteints par l'OTLMO au cours de la dernière année.



La collaboration interprofessionnelle en action : la lecture instantanée au laboratoire de cytologie

Par l'équipe de cytologie, London Health Sciences Centre



Susan McRae, TLM, ART, CMIAC, M Med Sci (Cytol), à l'œuvre au laboratoire de cytologie de l'hôpital universitaire du London Health Sciences Centre.

Respect. Confiance. Collaboration. Depuis plus de 137 ans, ces trois valeurs fondamentales ont été la force motrice des soins axés sur le patient offerts au London Health Science Centre (LHSC).

Récemment, le laboratoire de cytologie du Centre a instauré une nouvelle forme de collaboration interprofessionnelle en tenant compte de ces valeurs pour faire avancer les soins aux patients. La ponction à l'aiguille fine (PAF) pratiquée aux trois campus distincts du LHSC a connu une croissance continue, alors que près de 3 000 spécimens recueillis par cette méthode ont été enregistrés l'an dernier. Au LHSC, la lecture instantanée effectuée par un cytotechnologiste (TLM spécialisé en cytotechnologie) est utilisée depuis des années en radiologie et à des cliniques spécialisés, comme l'ORL, pour l'analyse des PAF. À l'heure actuelle, le laboratoire de cytologie a commencé à offrir la lecture instantanée pour l'endoscopie – plus particulièrement pour les procédures novatrices et avancées d'ultrason endobronchial (EBUS) et d'ultrason endoscopique (EUS).

Lors d'une lecture instantanée, un cytotechnologiste confirme les identificateurs du patient, prépare l'échantillon et fait la lecture de l'échantillon prélevé par aiguille fine pour déterminer sa pertinence.

La lecture instantanée a comme avantage :

- de réduire le nombre de résultats insuffisants pour les ponctions à l'aiguille fine;
- de réduire le nombre de visites « répétées » des patients tout en libérant le précieux temps en clinique et en réduisant le temps d'attente des patients;
- d'être une procédure d'échantillonnage moins invasive et moins stressante pour les patients;
- de permettre aux cliniciens d'exécuter des tests ciblés afin de préparer des blocs de cellules et des échantillons destinés au triage pour des études auxiliaires, y compris la cytométrie de flux, les tests moléculaires, la microbiologie et la chimie clinique (thyroglobuline, PTH, calcitonine, ACE et amylase).

Le revers de la médaille

Comme c'est le cas pour toute nouvelle procédure, la mise en place d'un service efficace de lecture instantanée dans des sites multiples a dû composer avec plusieurs problèmes. Toutefois, le personnel en cytologie, les cliniciens, les pathologistes et le personnel de soutien du LHSC se sont serrés les coudes pour surmonter la majorité des problèmes, tels que :

- Le niveau de dotation – même si un cytotechnologiste est présent à chaque site aux fins de lecture, un autre cytotechnologiste est disponible comme soutien au besoin.
- L'équipement – les chariots pour les PAF dotés de microscope et les zones dédiées intégrées aux secteurs nouvellement rénovés (ORL, EBUS/EUS) sont offerts à tous les établissements.
- Les conflits d'horaire – les horaires de tous les établissements sont préparés par le personnel de bureau principal de pathologie. Celui-ci a pu prévoir la majorité des conflits potentiels et prendre d'autres dispositions.
- Les feuilles de travail pour la ponction à l'aiguille fine et la procédure de vérification des identificateurs des patients ont été conçues après avoir consulté la gestion des risques.

Leçons apprises

Par la collaboration entre le responsable médical de la cytologie, le personnel de cytologie, les cliniciens et la direction, un service organisé d'évaluation rapide sur place a été créé afin d'améliorer les soins offerts aux patients. Même si nous avons connu quelques « ratés », cette approche d'équipe a favorisé la formation continue, la compréhension et le dialogue, ce qui profitera au diagnostic des patients, et ce de fait, correspond à la mission d'enseignement de notre établissement et appuie les valeurs fondamentales du LHSC.

Publication du document sur l'amélioration du professionnalisme

L'OTLMO est fier d'annoncer la publication de son document de position sur l'amélioration du professionnalisme (en anglais seulement : Enhanced Professionalism Position Paper). Vous pouvez en télécharger un exemplaire à www.cmlto.com.

L'amélioration du professionnalisme fait référence aux connaissances, aux compétences, aux attitudes et aux comportements des TLM qui appuient les besoins en évolution du public et du système de soins de santé.

Selon les discussions avec les TLM, et en faisant fond sur les thèmes présentés dans le livre blanc de l'OTLMO : *Empowering Enhanced Professionalism*, le document de position actuel :

- définit les composantes de l'amélioration du professionnalisme;
- souligne son importance pour appuyer l'évaluation du système de soins de santé;
- présente un exemple d'efforts de collaboration pour les intervenants de la profession pour contribuer à cette transformation.

L'OTLMO appuie les aspects du professionnalisme qui se rapportent directement à son mandat en tant qu'ordre réglementant des professions de la santé. Toutefois, l'appui pour la profession et le professionnalisme individuel doit venir des intervenants, y compris des établissements d'enseignement, des organismes professionnels, des employeurs et, ce qui est plus important, des TLM eux-mêmes. Tous les intervenants partagent la vision commune d'excellence dans les soins aux patients menant au renforcement de l'amélioration du professionnalisme.

L'OTLMO fera participer une large brochette d'intervenants afin de poursuivre les discussions sur l'amélioration du professionnalisme avec les TLM de l'Ontario. Veuillez envoyer un message à member_relations@cmlto.com pour faire part de votre opinion sur l'amélioration du professionnalisme ou pour demander qu'un représentant de l'OTLMO ait fait une présentation à votre organisme.

Le personnel de l'OTLMO fait des présentations dans toute la province

Dans un effort afin de collaborer avec les membres et de demander leurs opinions, les membres du personnel de l'OTLMO se sont rendus dans toute la province pour faire des présentations aux TLM, aux professionnels formés à l'étranger et aux étudiants qui souhaitent devenir TLM.



(de gauche à droite) John Tzountzouris, relations avec les membres et spécialiste des politiques, OTLMO; Debbie Croteau, directrice, Diagnostic Services, Bluewater Health; et Kerry Hagan, adjointe administrative, Laboratory Services, Bluewater Health. John a fait une présentation sur la collaboration interprofessionnelle, l'amélioration du professionnalisme et l'amélioration des soins aux patients.



(de gauche à droite) Karen Persad, technologiste en génétique, Hôpital général de Kingston; John Tzountzouris, OTLMO; Donna Meekel, technologiste principale de la qualité, Hôpital général de Kingston. Dans le cadre de la Semaine du laboratoire médical, John a fait une présentation sur la collaboration interprofessionnelle, l'amélioration du professionnalisme et l'amélioration des soins aux patients.

(de gauche à droite) Carrie Dingman, adjointe de laboratoire médical, Huron Perth Healthcare Alliance, site de l'hôpital général de Stratford; John Tzountzouris, OTLMO; John Soltys, TLM, Huron Perth Healthcare Alliance, site de l'hôpital général de Stratford. John Tzountzouris a fait une présentation sur l'autoréglementation des professionnels de laboratoire médical.



Pat Mercury, responsable des services aux membres et de l'équipe sur la capacité organisationnelle de l'OTLMO, a parlé à un groupe de professionnels formés à l'étranger dans le cadre d'un événement organisé en mai par ProfessionsSantéOntario. De concert avec des représentants des établissements d'enseignement et de la SCSLM, Pat a parlé du rôle joué par l'OTLMO dans le processus en vue de devenir un TLM en exercice en Ontario.



LABCON 2012

Lors de la conférence LABCON 2012 organisée par la Société canadienne de science de laboratoire médical à Gatineau, au Québec, John Tzountzouris, relations avec les membres et spécialistes des politiques, a présenté à un groupe de TLM de partout au Canada le concept de cadre opérationnel pour la création d'un registre volontaire pour les adjoints et les techniciens de laboratoire médical. L'allocution a été bien reçue par les personnes présentes et a permis à l'OTLMO de discuter d'une priorité stratégique importante de l'Ordre et de recevoir des commentaires à ce sujet.

Membres du Conseil de l'OTLMO pour 2012

Denise Evanovitch, présidente, Professionnel

Jan Maxwell, vice-présidente, Public • Mansura Begum, vice-présidente

Ayo Adediji, Public

Mohini Basran, Public

Paula Curti, Professionnel

Susie Davies, Professionnel

Samantha Kimball, Professionnel

Bill Kocmarek, Professionnel

Eva Lloyd, Public

Joseph Merhi, Public

Meerna Nsouli, Professionnel

Jim O'Leary, Professionnel

Karen Persad, Professionnel

Anna Robinson, Professionnel

Robin Thompson-McAvoy, Academic

Robert Warren, Public

Membres de comités non membres du Conseil 2012 (MCNC)

Masi Basiri

Rhonda Borchardt

George Broukhanski

Debra Browning

Darlene Collett

Sandra Dimou

Shauna Dowsley

Shaker Farhat

Viola Freeman

David Hancock

Rosanne Janicki

Christine MacKay

Kelly McPherson

Helen Meaney

Elizabeth Mercuri

Geeta Seocharan

John Tarbush

Tony Wong

Mamin Xu

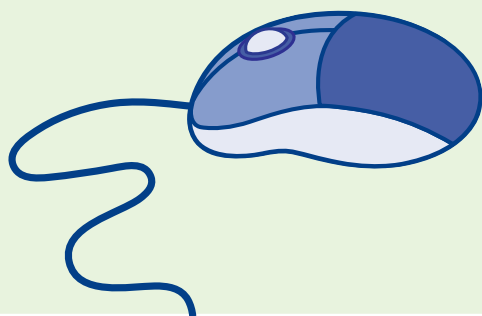
Reconnaissance des titres de compétences étrangers

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (CIC) a récemment publié le document *Renforcer l'économie du Canada – Rapport d'étape du gouvernement du Canada sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers en 2011*.

Le rapport souligne les progrès réalisés par CIC, Ressources humaines et développement des compétences Canada, Service Canada et Santé Canada pour réduire les obstacles de la reconnaissance des titres de compétences étrangers. CIC et les ministères partenaires ont collaboré avec les provinces, les territoires et les intervenants clés afin d'élaborer des outils, des processus et des initiatives visant à aider à intégrer les nouveaux arrivants au marché du travail au niveau correspondant à leur formation, à leurs compétences et à leur expérience.

La profession de la technologie de laboratoire médical est l'une des professions ciblées en 2010 et elle apparaît dans le rapport affiché à l'adresse <http://www.compétences.gc.ca/bortce/rapport-etape2011.asp>.

**Vous cherchez des renseignements?
Vous les trouverez à cmlto.com**



Vous en apprendrez sur la technologie de laboratoire médical :

- les obligations professionnelles
- l'inscription et le renouvellement
- l'assurance de la qualité
- la conduite professionnelle
- les normes d'exercice et les lignes directrices liées à la pratique

Visitez dès aujourd'hui le cmlto.com!

Ordre des technologistes de laboratoire
médical de l'Ontario

36, RUE TORONTO, BUREAU 950

TORONTO (ONTARIO) M5C 2C5

Tél. : 416-861-9605; 1-800-323-9672 Téléc. : 416-861-0934

www.cmlto.com

mail@cmlto.com

© 2012 PAR L'ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO.
TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FOCUS IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH.
NUMÉRO DE CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS 40069391